60e ANNÉE. — N° 17.530

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

| ABONNEMENTS | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Gironde et Départ. | 13f | 24f | 45f |
| France et Colonies ... | 14f | 26f | 48f |
| Etranger ..... | 18f | 35f | 65f |

# La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE FRANCE — Le numéro 15 c.

SAMEDI 3 JUILLET 1920
SAINT ANATOLE
SOLEIL : lever 5h22; coucher 8h50
LUNE : D. Q. le 9; N. L. le 15

## LA VALEUR DES MOTS

Il ne faut point se moquer des grammairiens et stylistes. Ce sont gens qui savent ce que parler veut dire et même en matière d'affaires ce n'est peut-être pas si inutile que d'aucuns le pourraient supposer.

Un barbier psychologue écrivit un jour sur sa devanture : « Demain on rasera gratis ». Sa boutique ne désemplit pas, mais les chalands surent bientôt ce que signifiait le futur immuable et prometteur qu'ils pouvaient lire chaque jour en franchissant le seuil. Ils ne cessèrent jamais de payer.

La France fait en ce moment une expérience analogue. Elle apprend à connaître l'exacte valeur des temps dans la conjugaison des verbes. Elle éprouve les inconvénients d'avoir pris pour argent comptant ce qui n'était payable qu'à terme.

Quand la guerre fut finie, devant l'immensité des dévastations et l'énormité de nos charges, certaines voix s'élevèrent pour protester contre des gaspillages manifestes et des méthodes financières déplorables.

L'Allemagne paiera, répondirent avec un sourire les maîtres de nos destinées politiques. L'Allemagne paiera, répéta avec conviction le chœur fidèle des thuriféraires.

Et le bon peuple de France s'endormit dans la quiétude persuadé que le Boche acquitterait jusqu'au dernier sol des 200 milliards que nous coûte le déchaînement de sa folie sanguinaire.

Aujourd'hui, le réveil est pénible. Nous reconnaissons un peu tard qu'il y a danger à prendre un futur incertain pour des réalités concrètes.

Certes l'Allemagne paiera, nous continuons à le croire. Mais bien malin serait l'augure qui pourrait dire tout d'abord le montant de ce qu'elle versera à l'Entente et ensuite ce qui nous reviendra sur cette somme.

On apprend aussi avec étonnement que, quel que soit le montant payé par le Boche, non seulement nous n'aurons pas la priorité, mais que le tantième de 55 pour cent escompté par nous est contesté par ceux-là mêmes avec qui nous paraissions en être convenus. Pour nos alliés, paraît-il, « 55 pour cent » ne veut pas dire que nous aurons droit à la moitié des réparations plus un dixième. Cela signifie simplement que nous toucherons 55 toutes les fois que l'Angleterre percevra 25, ou mieux que nous aurons droit à 11 toutes les fois que nos alliés britanniques recevront 5.

Certes, il semble bien ressortir des communiqués anglais les plus récents, qu'il avait été tout d'abord question d'un simple rapport de 11 à 5 entre les parts respectives de la France et de l'Angleterre.

Mais il est indiscutable que dès les accords de décembre 1919 ces chiffres avaient été multipliés par 5, étaient devenus 55 et 25 et que tout le monde les considérait comme un pourcentage. Cela est si vrai que lorsque le comte Sforza vint récemment à Londres, il réclama pour l'Italie 20 pour cent, c'est-à-dire un tantième de l'indemnité allemande.

C'est alors seulement qu'on s'est avisé de parler à nouveau de simple proportion. Là est la preuve qu'antérieurement, dans l'esprit de tous, les chiffres, 55 et 25 représentaient bien un pourcentage et non un rapport.

S'il en était différemment, comment l'excellent M. Lloyd George et son conseiller financier M. Sassoon, si précis quand ils ont intérêt à l'être, n'ont-ils pas prévenu nos représentants dès décembre 1919 que tel n'était pas leur point de vue ? Comment ont-ils pu nous laisser persévérer dans notre erreur ?

Nous pouvons d'autant moins l'admettre qu'avec le système du Premier anglais le montant de ce qui nous reviendrait ne dépendrait plus de ce que paiera l'Allemagne, mais de ce que l'Angleterre considérera comme suffisant pour l'indemniser de ses propres pertes. Et voici où est la conséquence très grave.

Si pour se concilier certaines puissances le gouvernement du roi Georges estimait politique de leur abandonner en sous main une partie de sa propre créance, cela suffirait pour réduire automatiquement l'indemnité revenant à la France, sans que le chiffre global des réparations versées par l'Allemagne fût d'ailleurs diminué d'un centime.

Supposons, par exemple, que cette dernière doive s'acquitter au total de 100 milliards de marks-or. Avec le système du pourcentage, la part française serait de 55, celle de l'Angleterre de 25; les autres alliés recevraient le reste.

Admettons au contraire que M. Lloyd George fasse triompher sa thèse et que pour ménager certain allié nos voisins d'outre-Manche soient disposés à lui faire obtenir un supplément de 5 milliards sur le montant global de la dette allemande. Sur ces 5 milliards, l'Angleterre ne supporterait comme retranchement que les cinq seizièmes, soit environ 1 milliard 650 millions. La France, par contre, aurait à supporter une diminution de sa part de onze seizièmes, soit 3 milliards 340 millions.

Telles sont les conséquences possibles du système dont nous sommes menacés. Après avoir été frustrés de la priorité, nous risquons de voir l'argent destiné, en principe, à relever nos ruines servir à des réalisations absolument étrangères aux réparations qui nous sont dues.

Le fait que la question de la proportionnalité et du tantième n'ait été soulevée publiquement qu'après la visite du comte Sforza au Foreign-Office ne peut que confirmer notre point de vue. L'Italie venait réclamer 20 % de l'indemnité allemande. Sans discuter ici l'opportunité de sa demande et les raisons spéciales que peut avoir l'Angleterre d'y faire particulièrement bon accueil, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'avec le système Lloyd George on pourra lui donner satisfaction, mais en grande partie au détriment de nos droits.

De plus en plus s'affirme outre-Manche une politique qui tend à subordonner nos intérêts à ceux de la politique impériale britannique. Même sur cette question vitale des réparations accordées à la France qui aurait dû, semble-t-il, réaliser l'accord unanime de nos alliés et associés, on cherche à faire dépendre le quantum des indemnités qui nous seront versées des décisions des fonctionaires de Downing-Street. C'est véritablement aller un peu loin. Ce n'est pas, en tout cas, entre alliés, qui sont des égaux, faire preuve de largeur de vue; ce n'est pas jouer le fair play.

Grâce au ciel, nous pouvons compter sur la vigilance, le patriotisme et la fermeté de M. Millerand pour ramener nos alliés, lors des prochaines conférences, à la juste notion des réalités.

L'opinion française est derrière lui dans sa tâche si difficile. Elle ne comprendrait pas qu'une fois de plus on abusât à notre détriment des lacunes, des imprécisions et des fantaisies d'interprétation d'un traité dont le défaut est d'avoir été conçu dans la langue de William Pitt pour être signé dans le palais des rois de France.

A. BOURBON.

## La Conférence interalliée de Bruxelles EST OUVERTE

Bruxelles, 1er juillet. — A l'occasion de l'arrivée des délégations alliées à la conférence de Bruxelles, une animation inaccoutumée règne dans la ville et tout particulièrement aux abords de la gare du Nord. Sur la gare flottent les couleurs belges et aux fenêtres des maisons particulières, des drapeaux alliés et belges.

De la gare au Palace-Hôtel, un détachement de grenadiers forme la haie. Le hall central de la gare est magnifiquement décoré de plantes et de faisceaux de drapeaux aux couleurs alliées et belges.

### L'arrivée des délégués anglais

Le train amenant la délégation anglaise entre en gare à 7 heures. MM. Lloyd George, lord Curzon, le maréchal Wilson, l'amiral Beatty, les autres délégués anglais sont reçus par les ministres belges.

### L'arrivée des délégations

Bruxelles, 1er juillet. — A 7 h. 25, le train spécial dans lequel se trouvent les délégations française, italienne et japonaise, entre à son tour en gare. La musique militaire joue la « Marseillaise », puis l'hymne national italien, et enfin l'hymne japonais. M. Millerand, président du Conseil français; le maréchal Foch, M. François-Marsal, ministre des finances; M. Le Trocquer, ministre des travaux publics; le général Weygand, l'amiral Levavasseur, M. Louis Dubois, président de la commission des réparations, ainsi que les autres délégués français; le comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie; M. Bertolini, délégué italien à la commission des réparations; le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon à Londres, ainsi que les autres délégués japonais descendent du train en compagnie du comte de Ramaiz, qui, au nom du gouvernement belge, avait salué les délégués à la frontière française.

Le président du conseil belge présente aux délégués belges, français, italiens et japonais les autorités, auxquelles M. Millerand et les ministres français serrent longuement la main. Les autorités et les délégations se dirigent ensuite vers la sortie, saluant au passage le drapeau du détachement qui rend les honneurs.

### Les représentants de la France acclamés

Lorsque M. Millerand et les ministres français apparaissent à la sortie de la gare, une ovation enthousiaste retentit. La foule pousse les cris longuement répétés de : « Vive Millerand, vive la France ! ». Cette manifestation de sympathie redouble et devient indescriptible lorsque retentit à l'extérieur de la gare le « garde à vous ! » annonçant la sortie du maréchal Foch. De l'immense foule qui stationne sur la place s'élève une clameur. Les cris de : « Vive Foch ! Vive la France ! » ne cessent que lorsque le maréchal disparaît sous le porche du Palace-Hôtel. M. Millerand s'est rendu en automobile à l'ambassade de France, tandis que les autres délégués étrangers sont descendus au Palace-Hôtel.

### La participation des Etats-Unis

Bruxelles, 2 juillet. — Officiellement, l'Amérique n'est pas représentée à la Conférence; cependant, les Etats-Unis sont représentés à Bruxelles par un ambassadeur particulièrement actif, M. Whitelock, qui s'est signalé pendant la guerre par son activité bienfaisante. De plus, le représentant officiel de l'Amérique à la commission des réparations, M. Boyden, est arrivé de Paris avec ses collègues.

### La première réunion

Bruxelles, 2 juillet. — M. Millerand a quitté l'ambassade vers neuf heures ce matin et a fait une longue promenade à pied dans la ville. Il a rendu visite à M. Delacroix, premier ministre. La première réunion de la Conférence interalliée a commencé à onze heures. Dès dix heures, une foule nombreuse stationnait sur la place Rogier pour voir sortir les délégués alliés du Palace-Hôtel. Le maréchal Foch a été vivement acclamé quand il est monté en automobile.

M. Lloyd George et le maréchal Wilson se sont rendus à pied jusqu'au Palais, salués respectueusement par les passants sur tout le parcours.

Un service d'ordre discret maintenait les curieux devant le Palais des Académies, où sont arrivés successivement le maréchal Foch, le maréchal Wilson, l'amiral Levasseur, MM. Louis Dubois, Jaspar, Hymans, François-Marsal, le vicomte Chinda, Lloyd George, lord Curzon, le comte Sforza, l'amiral Grassi et enfin M. Millerand.

Le maréchal Foch, MM. Millerand et Lloyd George sont l'objet d'ovations particulières.

Les délégués gagnent aussitôt le 1er étage par l'escalier d'honneur entre une double haie de bustes en marbres des célébrités scientifiques et artistiques belges, et se rendent dans le salon de Marbre, où doit siéger la Conférence.

Dans cette vaste pièce, aux murs revêtus de marbre sombre, a été dressée une table pour vingt-quatre délégués, recouverte du traditionnel tapis vert. Aux deux extrémités, deux petites tables pour les secrétaires.

La première question qui doit venir en discussion ce matin doit être la question du désarmement, puis celle des réparations.

M. Delacroix, premier ministre belge, préside.

### L'Allemagne expose aux alliés sa situation financière

Berlin, 1er juillet. — La délégation de paix allemande a adressé à la commission interalliée à Paris, et en même temps aux gouvernements de Londres, Bruxelles, Rome, deux notes : l'une ayant trait à la capacité financière de l'Allemagne vis-à-vis des réparations qui lui sont imposées; il y est indiqué en détail combien toutes les sources de revenus sont déjà exploitées dans la limite de leur capacité; l'autre, réunissant les rapports de vingt-deux experts financiers et constituant un tableau d'ensemble de la situation économique de l'Allemagne, de sa capacité de paiement, ainsi que des moyens par lesquels celle-ci pourrait être augmentée.

### Le ministre allemand des finances déclare que l'Allemagne doit se libérer de ses obligations par le travail.

Paris, 1er juillet. — La dette de l'Empire s'élève actuellement au total de 265 milliards, a déclaré au Reichstag le ministre des finances, après avoir exposé la situation financière. « Nous sommes à la veille de Spa, a-t-il dit. Si la raison et le désir de conciliation dominent ses pourparlers, on peut espérer un résultat satisfaisant et réparer ainsi rapidement les ruines de la guerre, et nous pourrons respirer au point de vue économique.

» Le budget extraordinaire pour 1920 s'élève à 11 milliards, dont 5 milliards pour l'exécution du traité de Versailles.

» On ne doit pas oublier que les paiements de dettes ne peuvent s'opérer que par la livraison d'objets, de matériel, par la prestation de services quelconques. Tout le problème de la réparation devient ainsi automatiquement un problème de production. Toutes les transactions économiques se ramènent donc finalement à ce simple problème de donation à l'Entente de l'excédent de nos marchandises et de notre travail indigène.

» C'est sous cet angle économique qu'il faut traiter toute la question des réparations.

» Nous devons assumer les charges résultant de la guerre et du traité de Versailles. Tous nos espoirs en un meilleur avenir reposent sur notre travail, nos facultés et l'œuvre de nos mains. »

### Les prétentions du mémorandum allemand

Bruxelles, 2 juillet. — Le document remis hier à Paris par le chargé d'affaires allemand est signé non du gouvernement lui-même, mais des experts accrédités : MM. Félix Deutsch et Dernburg en tête. Il émet des prétentions telles que l'accord semble dès à présent bien difficile à réaliser. L'Allemagne ne maintient même plus l'offre d'un forfait de 100 milliards de marks-or offerts par le comte de Brockdorf-Rantzau en 1919. Les experts déclarent que l'Allemagne se trouve lourdement obérée par suite de la perte de la Sarre, de la Haute-Silésie et de Dantzig. Elle réclame son armée de 200,000 hommes, du ravitaillement et des matières premières avant de soumettre aux alliés des propositions. Toutefois, comme ce document est l'œuvre de techniciens et non pas de personnalités qui représenteront officiellement l'Allemagne à Spa, il n'y a pas lieu d'y attacher une importance définitive. C'est là plutôt un coup de sonde. C'est aussi l'avis qu'exprimaient hier soir les chefs des délégations alliées. Selon eux, si les représentants allemands voient que cette sorte d'argumentation est nettement désapprouvée par les alliés, ils modifieront leur tactique à Spa. Néanmoins, il faut retenir cette Note comme la marque d'un état d'esprit d'opposition à l'exécution du traité. Si de pareilles dispositions persévéraient, la rencontre de Spa se trouverait sans doute allégée par l'impossibilité où les alliés seraient de trouver un terrain d'entente avec les Allemands. Dans ces conditions, la Conférence interalliée de Bruxelles sera sans doute amenée à examiner sans tarder la méthode qu'elle entend suivre au cours des entrevues de Spa avec les Allemands.

### Les réparations dues par l'Allemagne

Paris, 2 juillet. — La commission des réparations, au cours de ses dernières séances, a pris un certain nombre de décisions importantes. Elle a fixé, notamment, la forme des bons que doit lui remettre l'Allemagne en vertu de l'annexe II de la partie VIII du traité de Versailles. Il s'agit de deux émissions immédiates respectivement de 20 et 40 milliards de marks or, ainsi que d'un engagement de couverture relatif à une future émission de 40 milliards de marks or.

Statuant sur une demande de la délégation belge, elle a décidé qu'en outre des animaux enlevés de Belgique, qui doivent être restitués par identité, un certain nombre d'étalons et de juments de race destinés à l'élevage devraient être livrés à la Belgique. Ces animaux sont des représentants de la race belge du cheval de gros trait. L'élevage de cette race était florissant en Belgique avant la guerre, mais pendant l'occupation, presque tous les étalons et toutes les poulinières de valeur furent enlevés de Belgique et utilisés en Allemagne.

### Les experts financiers alliés ne parviennent pas à s'entendre

Paris, 2 juillet. — La commission spéciale des experts financiers, chargée de soumettre aux gouvernements alliés un mode de répartition de l'indemnité attendue de l'Allemagne, n'a pas encore abouti. L'accord n'a pu se réaliser à la séance tenue hier matin à Paris, et qui semble avoir été assez agitée. On ne sait encore si le rapport de 11 à la France contre 5 à l'Angleterre correspond à un pourcentage ou à une simple proportion. La réclamation de l'Italie demandant à récupérer sur l'Allemagne l'indemnité qu'elle ne peut obtenir de l'Autriche est venue encore compliquer le règlement de cette affaire. L'Italie insiste toujours pour obtenir ses 20 %. Du côté anglo-français, on lui offre une proportion inférieure, en faisant état des 3 milliards que l'Autriche lui a payés en nature, et qui régulièrement eussent dû être versés au fonds commun. D'autres alliés réclament aussi leur part, entre autres la Roumanie, qui se réclame de 800,000 morts et blessés et des pensions qu'elle doit acquitter, pour exiger une part assez élevée.

### Ce que l'Allemagne a livré de charbon

Paris, 1er juillet. — Voici le détail des livraisons de charbon faites par l'Allemagne :

Avant la mise en vigueur du traité, 2 millions 191,433 tonnes de charbon, y compris le coke, savoir : 257,525 tonnes en septembre, 364,599 en octobre, 669,031 en novembre et 700,278 en décembre. Depuis la mise en vigueur du traité (10 janvier), ou plutôt depuis le début de l'année, il a été livré 5 millions 524,096 tonnes de charbon ou coke, savoir : en janvier, 497,423; en février, 604,574; en mars, 605,718; en avril, 660,828; en mai, 964,118.

Les expéditions quotidiennes du début de juin sont de 30,000 tonnes environ.

On sait que l'Allemagne, d'après le traité de Versailles, doit livrer à la France un minimum de 1 million 666,000 tonnes par mois, augmenté de 600,000 pour la partie variable.

### Les représentants allemands veulent être traités à Spa sur le pied d'égalité

Berlin, 1er juillet. — Selon le « Lokal Anzeiger », les représentants du gouvernement partiront samedi pour Spa, sous la conduite du chancelier de l'empire. Ils se préoccuperont premièrement de savoir si les représentants seront admis à traiter sur le pied d'égalité. S'il en était autrement, ils reviendraient directement à Berlin.

### Les délégués allemands

Berlin, 2 juillet. — Le gouvernement de Berlin vient de constituer la délégation chargée de défendre les intérêts du Reich devant la Conférence de Spa. Le chancelier Fehrenbach en aura la présidence. Trois ministres et un sous-secrétaire d'Etat l'accompagneront : le docteur Simons, ministre des affaires étrangères; Gessler, ministre de la reichswehr; Wirth, ministre des finances, et Halmert, sous-secrétaire d'Etat. Le choix de ces membres du gouvernement prouve que le cabinet allemand place au premier rang de ses préoccupations la question financière et la question militaire. Il y a lieu en outre de noter que chaque ministre s'est adjoint l'une des personnalités les plus en vue de son département. En particulier, M. von Simson, le ministre des affaires étrangères. Sa présence est à souligner, car on n'a pas oublié l'algarade à laquelle s'est livré ce diplomate pangermaniste, l'un des plus fidèles collaborateurs du comte de Brokdorf-Rantzau, lors de sa présence à Paris comme membre de la délégation de paix, en novembre dernier.

### Le conseil des nations à Saint-Sébastien

Londres, 2 juillet. — Le conseil de la Société des nations tiendra sa septième réunion le 27 juillet, à Saint-Sébastien.

## La Chambre vote le projet sur le régime du blé

**Séance de vendredi matin**

Paris, 2 juillet. — La Chambre continue la discussion des articles du projet relatif à l'alimentation nationale en pain. L'article 3 dispose que les prix de vente des farines seront déterminés par décret rendu sur rapport du ministre du commerce, et qui maintient l'obligation du permis de circulation pour céréales transportées par automobiles et voie d'eau, mais la supprime pour les transports effectués par les cultivateurs au moyen d'attelages animés.

**M. Herriot** réclame des pénalités contre les minotiers qui livrent des marchandises soit de mauvaise qualité, soit frauduleuses.

**M. Joseph Bernier** demande un travail plus régulier pour les moulins, notamment pour les moulins à eau.

**Un commissaire du gouvernement :** Il est dans les intentions du gouvernement de répartir également le travail de mouture et même de favoriser les petits moulins à eau qui n'ont pas travaillé pendant la guerre.

L'article 3 est adopté avec un amendement de **M. Moricault,** par lequel le décret fixera les règles à suivre pour les perquisitions et cessions de céréales.

On adopte successivement l'article 4, qui autorise les acquisitions sans marché ni adjudication; l'article 5, qui autorise la réquisition; l'article 6, qui ouvre un compte spécial pour l'acquisition de céréales.

L'article 7 proroge pendant l'application de la présente loi l'article 2 de la loi du 25 avril 1916, interdisant l'emploi du froment, de la farine de froment et du pain pour l'alimentation du bétail et des chevaux, ânes et mulets. La commission y fait ajouter les mots « volailles et gibiers ». Cet article proroge aussi les articles 1er et 2 de la loi du 8 avril 1917 relatifs à l'addition des farines et succédanés ainsi que les numéros 2 et 3 de la dite loi, qui punissent le gaspillage du pain et interdisent l'emploi pour la distillerie du froment propre à la mouture.

L'article 7 est adopté ainsi que l'article 8 relatif aux sanctions. L'article 8 alloue pour la moisson de 1920 une prime maxima de 200 fr. par hectare en blé et pour la moisson de 1920 aux cultivateurs qui auraient subi un préjudice du fait de guerre dans les territoires faisant partie de la zone dévastée délimitée par l'arrêté ministériel du 12 août 1919. (Adopté.)

L'article 10 est ainsi libellé : « A partir du 1er août 1921, et pour les céréales à provenir de la récolte, le commerce sera libre à l'intérieur. »

**Le ministre du commerce :** Le gouvernement a donné des explications suffisantes et exprime son espoir de pouvoir rétablir l'an prochain la liberté du commerce. Dans ces conditions, il vous demande la suppression de l'article 10.

**M. Compère-Morel :** Nous ne pouvons prévoir quelle sera la situation dans un an, et nous acceptons la suppression de l'article.

**M. Ch. Dumont,** rapporteur général, après les déclarations du gouvernement, accepte la suppression de l'article, mais **M. Loucheur** veut à tout prix rétablir la liberté pour le paysan de vendre comme il voudra. Il entend maintenir l'article.

**Le ministre :** Nous ne savons ce que sera la météorologie l'an prochain, ni la situation internationale. Nous ne pouvons honnêtement prendre des engagements que nous ne pourrons tenir. L'amendement de **M. Messier,** maintenant l'article 10, est rejeté par 411 voix contre 134, et l'article 10 est supprimé.

**M. Compère-Morel** défend un amendement tendant à réserver à l'Etat le monopole d'importation, de fabrication et de vente des engrais.

**MM. Lamoureux** et **Israël** proposent la création d'un service général qui fabriquera les engrais en régie intéressée.

**M. Ricard,** ministre de l'agriculture : Le gouvernement ne peut accepter l'amendement Compère-Morel, dont il demande la disjonction. Créer un monopole de tous les engrais, des potasses d'Alsace, des nitrates d'Algérie, à propos du prix du blé, c'est faire une simple manifestation; les conséquences d'un tel amendement ne peuvent, en effet, être calculées. Nous repoussons l'amendement Lamoureux pour les mêmes raisons.

**M. Ch. Dumont :** La disjonction n'est pas le rejet. La question de l'exploitation de nos richesses naturelles mérite d'être étudiée. La disjonction est prononcée d'un commun accord.

Un amendement de **M. Compère-Morel** tend à établir un minimum de salaire pour les ouvriers agricoles.

**M. Ricard,** ministre de l'agriculture, fait observer que la question du salaire ne peut être fixée dans cette loi, ni sans tenir compte des différences de région. La question du salaire dépend des particuliers, des organismes corporatifs, des offices régionaux agricoles. Les exploitants en présence de la rareté de la main-d'œuvre sauront tenir compte des conditions économiques actuelles. D'ailleurs, le Congrès d'agriculture de Tours a mis à son ordre du jour la participation aux bénéfices, ce qui prouve que le monde agricole se préoccupe des salaires. (Applaudissements.)

L'amendement de **M. Compère-Morel** est vivement combattu par divers représentants des régions agricoles, qui l'accusent de vouloir provoquer la division et la grève dans les milieux ruraux. L'amendement **Compère-Morel** est disjoint par 409 voix contre 115.

Un amendement de **M. Uhry,** socialiste, relatif à la répartition de la prime de 200 francs dans les régions dévastées, est disjoint par 438 voix contre 84.

**M. Compère-Morel** proteste au nom des socialistes contre l'élévation du prix du pain.

**Le ministre de l'agriculture :** Il est faux que l'augmentation du prix du blé soit une cause de hausse de vie chère. Rien n'est plus faux. Le blé est resté, de 1914 à 1917, de 30 à 33 fr. Est-ce que les autres produits et matières sont restés aussi stables ? (Vifs applaudissements.) C'est parce que tous les facteurs de production ont augmenté que vous relevez le prix du blé. Il faut voir l'intérêt général du pays, qui est de soutenir l'effort de tous les producteurs de blé, petits et grands. Ce prix profitera à tous les producteurs de blé. (Applaudissements.) Si nous allons avoir de belles moissons, c'est à l'énergie du paysan que nous le devons. (Vifs applaudissements.)

**M. Milleneau** (Charente-inférieure) fait observer que depuis la guerre un grand nombre de petites propriétés ont disparu, achetées par parcelles par des métayers et petits propriétaires voisins. La petite propriété familiale grandit dans l'ensemble du pays. Le but de M. Compère était de dénoncer la Chambre du bloc national comme responsable de l'élévation du prix du pain, alors que la loi profitera à tous les cultivateurs. (Vifs applaudissements.)

L'ensemble du projet est ensuite voté par 454 voix contre 121.

La séance est levée.

## Un incendie au camp de Thouars

**Plusieurs dizaines de millions de dégâts**

Thouars, 2 juillet. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie s'est déclaré à l'annexe du camp d'aviation de Thouars, situé à la Folie. Etant donnée la quantité de matières inflammables emmagasinées, le feu se propagea avec une rapidité inouïe. Huit baraquements contenant du matériel et des marchandises diverses devinrent successivement la proie des flammes, qui s'élevaient à plus de 50 mètres. Chacun de ces baraquements mesurait 300 mètres de long sur 17 mètres de large; ils avaient été construits en 1916, en bordure et à 10 mètres environ de la ligne du chemin de fer Paris-Bordeaux. Les pertes s'élèvent à plusieurs dizaines de millions; elles comprennent, notamment, de la toile en grande quantité, 300 moteurs d'avions, 10,000 magnétos, 200,000 bougies, des chronomètres, des groupes électrogènes, etc.

On présume que cet incendie serait dû à la décomposition d'hydrocarbures contenus dans le baraquement n. 2.

## LA POLOGNE EN DANGER

### *Le gouvernement polonais constitue un comité de défense nationale*

Varsovie, 2 juillet. — A la suite des événements du front, la Diète, sur la proposition du chef de l'Etat, a voté la création d'un Comité de défense nationale du pays. Le conseil se compose de dix députés, choisis par la Diète; de cinq représentants de l'armée, nommés par le maréchal Pilsudski; de cinq ministres : le président du conseil et les ministres des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur et des communications. Il sera présidé par le chef de l'Etat, et son vice-président sera le président du conseil. Les décrets du conseil de la défense nationale auront force de loi.

**La retraite de l'armée polonaise**

Varsovie, 2 juillet. — Sur le front ukranien, les troupes polonaises en retraite ayant livré une bataille sur la Slucz moyenne (Zwiahel-Lubar), opèrent un mouvement de repli sur la rivière Horyn. Le plateau lacustre entre Krzemieniec et Rovno, situé à l'ouest de cette rivière, qui, pendant la grande guerre a joué le rôle d'une forte barrière, constituera la nouvelle ligne de défense des armées polonaises. Ajoutons encore que les troupes du général Broussilov n'ont atteint nulle part la ligne que les Russes occupaient en 1917.

La prochaine bataille que livreront les Polonais aura lieu à l'est de cette ligne. La retraite exécutée en Volhynie a obligé les Polonais à abandonner Mozyr et à se retirer vers les grands marais au centre de la Poliésie. Au nord, sur la Bérézina et sur la Dwina, la situation n'a subi aucun changement. Les troupes polonaises, bien qu'elles soient concentrées en grande masse dans cette région, gardent l'expectative en présence du nouvel adversaire, auquel elles peuvent avoir affaire sur la frontière nord. Les Allemands y amènent continuellement par voie de terre et de mer des forces considérables, qu'ils groupent dans les environs de Kœnigsberg, et l'on se demande si elles ne marcheraient pas sur Vilna, mêlées aux Lithuaniens. Un nouveau et grave danger menacerait alors la Pologne sur la ligne Kœnigsberg-Kovno-Dvinsk.

**L'effort bolchevik contre la Pologne**

Berlin, 1er juillet. — On apprend de bonne source que les Russes concentrent 72 divisions le long de la frontière polonaise et sont sur le point de commencer une offensive qui sera probablement déclanchée vers la fin de la semaine.

**L'Autriche arrête les munitions de la Pologne**

Zurich, 1er juillet. — Tchitcherine ayant protesté auprès du gouvernement autrichien contre l'envoi de matériel de guerre en Pologne, M. Renner lui avait répondu de telle sorte que Litvinoff a cru utile de manifester hautement « sa satisfaction de l'attitude loyale du gouvernement de Vienne ». Si la teneur de la réponse de M. Renner n'a pas été publiée, on sait par contre que l'expédition de vingt-quatre wagons chargés de munitions et destinés à la Pologne a été arrêtée, ce qui n'a pas manqué d'avoir sa répercussion sur les opérations militaires sur le front. La commission des réparations interalliée, siégeant à Vienne, a d'ailleurs mis l'embargo sur le matériel de guerre autrichien attribué à la Pologne.

## L'ARMÉE GRECQUE A REPRIS SON OFFENSIVE

### Elle s'est emparée de Balikesser où elle a fait 1,200 prisonniers et un important butin

Smyrne, 1er juillet. — L'armée grecque a poursuivi, hier, 30 juin, son avance vers Balikesser.

L'ennemi a opposé une forte résistance à Lansoun, au sud de Balikesser, et à Karagas contre notre colonne d'extrême gauche.

Encerclé à l'est, il s'est enfui, poursuivi activement et subissant des pertes élevées en tués et blessés.

La ville de Balikesser a été occupée à treize heures. 50 canons lourds de campagne et des obusiers sont tombés entre nos mains, la plupart sans culasse, ainsi que 20 mitrailleuses et de grandes quantités de munitions et de matériel de guerre. Le nombre des prisonniers s'élève à 1,200 environ. Les éléments qui ont pu s'échapper sont complètement dissous. Les habitants de la ville de Balikesser et des villages reçoivent avec enthousiasme les troupes helléniques comme sauveurs du joug des partisans de Mustapha Kemal. Les autorités turques sont démeurées partout, remplissant leurs fonctions sous la protection de l'armée hellénique.

Sur le front oriental, un peloton ennemi s'est présenté à nos avant-postes et s'est rendu avec ses officiers, ses armes et une mitrailleuse.

L'endurance et l'enthousiasme de nos troupes sont remarquables. En trois jours, elles ont fait presque 120 kilomètres en se battant constamment, sous un soleil torride.

N. D. L. R. — Balikesser ou Balikersi est une ville de 35,000 habitants, sur la route de Brousse à Smyrne.

**Les Soviets appuieront-ils la Turquie ?**

Londres, 2 juillet. — M. Tchitcherine, commissaire du peuple aux affaires étrangères de Russie, a donné à Mustapha-Kemal l'assurance que le gouvernement des Soviets est disposé à prêter son concours aux nationalistes turcs dans leur lutte contre l'impérialisme étranger.

## EN IRLANDE

**Le général Lucas reste introuvable**

Dublin, 1er juillet. — Les recherches pour découvrir l'endroit où le brigadier-général Lucas a été conduit par les républicains se poursuivent de jour et de nuit, sans que les autorités aient pu découvrir le moindre indice leur permettant de suivre sa trace.

**Et les attentats continuent**

A Dundalk, le bureau de poste a été attaqué ce matin par un groupe d'hommes armés qui en sont emparés de toute la correspondance officielle.

A Belfast, le policeman **James Perrout,** blessé lundi au cours des bagarres qui se sont déroulées dans la soirée, a succombé à la suite de ses blessures.

## EN ANGLETERRE

**Les Allemands livrent le dirigeable « L-71 »**

Londres, 1er juillet. — Le plus grand dirigeable du monde, le « L-71 », qui, aux termes du traité de paix, devait être livré aux alliés par l'Allemagne, est arrivé à Pulham (côte est de l'Angleterre). C'est un équipage composé d'Anglais et d'Allemands qui a participé au pilotage et à l'atterrissage du « L-71 », dont les capacités sont de 500,000 pieds cubes soit approximativement de 13,500 mètres cubes, supérieures à celui du « R-34 », le plus grand des rigides anglais.

**Les travaillistes anglais sont revenus de Russie désillusionnés**

Londres, 1er juillet. — Sauf une ou deux exceptions, on peut dire que le système de gouvernement par les Soviets n'a pas gagné l'approbation des travaillistes anglais. Le point de vue de la majorité est celui que Mme Snowden résume dans cette déclaration : « A l'heure actuelle, une poignée d'hommes gouverne la Russie sous le titre fallacieux de gouvernement des ouvriers et des paysans. Or, il n'y aucune liberté réelle, et on s'y soupçonne les uns les autres. En un mot c'est une dictature, une autocratie. »

## EN BELGIQUE

**Le droit de vote refusé aux femmes**

Bruxelles, 1er juillet. — Le droit de vote des femmes est repoussé à la Chambre par 89 voix contre 74 et 2 abstentions.

## EN ALLEMAGNE

**Notre ambassadeur à Berlin reçu par le président Ebert**

Berlin, 1er juillet. — M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a été reçu à cinq heures par le président d'empire Ebert, auquel il a remis ses lettres de créance.

M. Charles Laurent a prononcé les paroles suivantes :

« Appelé à restaurer dans leur plénitude les relations officielles de nos deux pays, je donnerai tous mes efforts au relèvement économique de votre pays et à l'exécution loyale du traité de Versailles, qui doit être désormais la pensée commune de toutes les puissances signataires.

» Permettez-moi, Monsieur le Président, de compter, pour l'accomplissement de ma mission, sur le concours éclairé de votre gouvernement et de vous exprimer les vœux les plus sincères pour votre personne, ainsi que pour la prospérité de l'Allemagne nouvelle dans le travail et dans la paix. »

Voici la réponse du président Ebert à notre ambassadeur à Berlin à la cérémonie de la remise des lettres de créance :

« Monsieur l'Ambassadeur,

» J'ai l'honneur de recevoir des mains de Votre Excellence la lettre de M. le Président de la République française qui vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur. Ainsi sont reprises dans leur plénitude les relations officielles entre nos deux pays. Je relève avec satisfaction dans vos paroles la volonté de travailler à panser les blessures que la guerre a faites à nos deux pays et à restaurer dans l'exécution du traité de paix, et par une collaboration féconde, la vie économique de l'Europe. Je vous remercie des vœux que vous avez exprimés pour la prospérité de l'Allemagne et des paroles aimables que vous m'avez adressées. Soyez assuré que moi et le gouvernement allemand nous ferons tout pour vous faciliter dans la mesure du possible l'accomplissement de la tâche qui vous incombe. Je salue Votre Excellence le premier ambassadeur de la République française auprès de la République allemande, et je vous souhaite un grand succès dans l'œuvre que vous avez à accomplir ici. »

Avant de se séparer, le président et l'ambassadeur ont eu un entretien qui a duré vingt minutes.

## La corvée de la brouette

*Dans les rues des villes chinoises il faut se garer des brouettes poussées par les femmes et qui portent de chaque côté de la roue un petit cochon et un enfant, se faisant fraternellement équilibre. Il y avait là une idée pour combattre la crise universelle des transports, au moins dans les pays rétrogrades ou saturés de préjugés bourgeois où la femme est encore l'esclave de l'homme.*

*L'application vient d'être inaugurée ces jours derniers avec un esprit de méthode auquel nous n'hésitons pas à rendre hommage. Et par quelle société réactionnaire ? direz-vous. Mais par les Soviets de Russie, naturellement, la grande Ecole Anormale d'oppression publique et privée.*

*Les soviétistes invoquent, paraît-il, pour expliquer l'attelage des femmes aux chariots, que les chevaux ont disparu. Ils coûtaient à nourrir, ils dépérissaient; ils ont été transformés en biftecks pour les dictateurs, leurs créatures et amis. Comment les remplacer ? Le renne a disparu de la circulation publique là-bas; le chameau y mourrait de froid. Les galants soviétistes ont pensé tout de suite aux femmes. Il leur a paru qu'elles avaient leur place marquée dans les brancards. Des compagnies ont été organisées par les méthodes de douceur que vous connaissez, c'est-à-dire par la réquisition violente. Des équipes féminines transportent les matériaux d'usine sous les yeux des gardes-rouges, en train de tromper leurs loisirs en dégustant dans les postes la chère vodka.*

*Le quotidien russe qui nous donne ces édifiants détails s'appelle* Les Dernières Nouvelles. *Il ajoute que les soviétistes ont donné aux... femmes de somme un aimable petit surnom qui mettra un peu de ba

# A LA CHAMBRE

**Séance de jeudi après-midi**

## Le régime des céréales

A la séance de l'après-midi, **M. Ambrosie Rendu** réclame une politique de production pour ramener celle-ci à 90 millions de quintaux.

**M. Isaac** : Le gouvernement s'arrêtera au prix fixé par la commission instituée par le projet, qui entendra les intéressés préalablement à sa décision. Le prix de 100 fr. à la culture équivaut à 105 fr. comme base de calcul pour le prix du pain, qui atteindra 1 fr. 50. Pour le cultivateur, c'est une augmentation de 28 fr., soit 35 % au quintal.

Le ministre annonce enfin qu'on mettra fin aux vexations inutiles dans les réquisitions et aux formalités inutiles.

La discussion générale est close.

L'article 1er est ainsi libellé : « A partir de la promulgation de la présente loi, et jusqu'au 1er août 1921, il est pourvu à l'approvisionnement de la population en pain par voie d'achats amiables de blé, de méteil, de seigle et de farines de ces céréales, ainsi que de maïs exotiques. Le ministre du commerce est chargé d'effectuer ces achats à l'intérieur, aux colonies ou à l'étranger, et de répartir ces denrées suivant les nécessités de la consommation, par voie de cessions. »

Au cours de la discussion d'amendements d'ailleurs retirés, **M. Ch. Dumont**, rapporteur général du budget, déclare que la commission est d'accord avec le gouvernement pour le blé à 100 fr. et pour ne pas mettre la politique du blé à la charge du budget. D'après les calculs faits il semble que le pain ne dépassera pas 1 fr. 25 le kilo.

L'amendement Villeneau n'est pas adopté.

L'article 1er est adopté

L'article 2 est ainsi conçu : « Les prix qui sont alloués en cas d'achat de blé, méteil ou seigle indigènes seront fixés par un décret rendu sur rapport des ministres du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et des finances. Ce décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les huit jours de la promulgation de la présente loi. Ces prix s'entendent de denrées de qualité saine, loyale et marchande. »

**M. Anselme Patureau-Mirand** propose le rétablissement de la carte de pain pour les familles de trois enfants.

La disjonction est votée par 437 voix contre 136.

La séance est levée.

# AU SÉNAT

**Séance de jeudi après-midi**

## La réorganisation de la gendarmerie

Paris, 1er juillet. — **M. André Lebert** interpelle sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour réorganiser la gendarmerie.

L'orateur dit que la crise de la gendarmerie date de l'application de la loi militaire de 1905. Pour y mettre un terme, il faut d'abord assurer l'autonomie de cette arme d'élite. Il faut aussi améliorer le sort du gendarme à tous les points de vue.

**M. André Lefèvre**, ministre de la guerre, répond que la création d'une direction ou d'une sous-direction autonome de la gendarmerie paraît justifiée, surtout au moment où on va augmenter les effectifs. Mais les autres questions soulevées en faveur de la gendarmerie doivent être réservées jusqu'à la création de cette direction.

La discussion se termine par l'adoption d'un ordre du jour exprimant au gouvernement sa confiance de l'Assemblée pour prendre toutes mesures propres à améliorer la situation de la gendarmerie.

## Le nouveau droit de timbre

Paris, 1er juillet. — La loi du 25 juin 1920 (art. 54, 55 et 56) sur les nouvelles ressources fiscales a modifié complètement, en les simplifiant, toutes les règles relatives au timbre de quittances. La taxe sur les paiements instituée par la loi du 31 décembre 1917 est abrogée. Désormais, toutes les quittances et tous les reçus, quelles que soient les personnes qui les délivrent, sont soumis au même régime fiscal. Le droit de timbre est : de 0 fr. 25 pour les quittances ou reçus de sommes n'excédant pas 100 francs et les reçus d'objets; de 0 fr. 50 pour les quittances ou reçus de sommes excédant 100 francs mais ne dépassant pas 1,000 francs; de 1 franc pour les quittances ou reçus de sommes excédant 1,000 francs.

Provisoirement, jusqu'à ce que les receveurs de l'enregistrement et les débitants de tabacs aient été approvisionnés de nouveaux types de timbres, le public est autorisé à acquitter les droits de 0 fr. 25, 0 fr. 50 et 1 franc à l'aide des timbres de toutes catégories, à la seule exception des timbres-poste; il pourra utiliser notamment les timbres de quittance à 0 fr. 25 réservés précédemment aux quittances délivrées par les comptables publics, les timbres de 0 fr. 50 spéciaux aux quittances multiples et les timbres de 1 franc créés pour la taxe sur les paiements. Ces timbres sont débités par les receveurs de l'enregistrement.

# LA VIE SPORTIVE

### HIPPISME

## Courses à Saint-Cloud

Résultats du jeudi 1er juillet

PRIX DE BONNEUIL (à réclamer), 4,000 fr., 2,400 m.
1. **Mrs-Mittle-Mouse** (Mac Gee)..... G. 25 » 15 »
2. **Ali**, à M. le baron E. de Rothschild... P. 15 » 9 »
3. **Popularity** (O'Neill), à M. J. Arditti..... P. 26 50 14 50

3. **Fille-de-Guerre-II** (G. Stern), à M. L. Chapon. — Non placés: Crédulou (M. Gauthier), Demonio (Hobbs), Alliance-Sacrée (Lancaster). — 1 courte tête, 1 long. — Mrs-Mittle-Mouse (Prédicateur et Field-Mouse) est entraînée par Watson.

PRIX DE SARCELLES, 6,250 fr., 2,100 mètres.
1. **Vala** (Mac Gee)..... G. 50 50 25 50
2. **Roseraie-II** (Lancaster), à M. A. Moulin..... P. 31 50 17 »
3. **Albion** (Sharpe), à M. H. Poinsot. — Non placés: Cabby (Hobbs), Mazar (Garner), Nimbe-Spinner (Lancastre), Phénicia (Bellhouse). — 1/2 long., 1 tête. — Vala (Prédicateur et Vaya) est entraîné par Watson.

PRIX D'ECOUEN (à vendre aux enchères), 4,000 fr., 2,000 mètres.
1. **Patrick** (Bellhouse)..... G. 32 50 18 »
2. **Pluie** (Lancaster), à M. le marquis de Triquerville... P. 15 50 10 »
3. **Renoncule** (Garner), à M. A. Botten; 4. **Happy-Xmas** (Sharpe). — 5 long., 8 long. — Patrick (Lancaster) et Queue-de-Bois) est entraîné par Ch. Bartiler.

PRIX DE SAINT-BRICE (international), 10,000 fr., 2,000 mètres.
1. **Viburnum** (Mac Gee)..... G. 41 50 23 »
2. **Seed-el-Bark** (Sharpe), à M. le baron E. de Rothschild... P. 18 » 7 »
3. **Rains** (Bellhouse), à M. Ch. Bariler; 4. **Air-Raid** (Hobbs). — 2 long. 1/2, 3 long., 3 long. — Viburnum (Ray-Cherry et Viridiflora) est entraîné par Watson.

PRIX DU TREMBLAY (handicap international), 12,500 francs, 3,100 mètres.
1. **Billycock** (Bellhouse)..... G. 53 50 24 »
2. **Ouanne**, à M. le comte de la Chesnaye..... P. 29 50 14 »
3. **Dolphin** (Garner), à M. Chanayan. P. 26 50 12 »
3. **Crior** (Frühinshotz), à M. G. Baehr; 4. **Fol-Enfant** (Lamoure). — Non placés: Toujours-Debout (Lepinte); Richard-Island (O'Neill). — Courte encolure, 1/2 long. — Billycock (Marcovil et Sun-Bonet) est entraîné par H. Count.

PRIX COUPESARTE, 6,250 fr., 900 mètres.
1. **La-Danseuse** (Hobbs)..... G. 67 » 44 50
2. **Camille Blanc**..... P. 20 50 14 »
2. **Virgule** (Jennings), à M. Cohn..... P. 21 50 11 50
2. **Krut** (Sharpe), à M. Jean Stern..... P. 52 » 23 »

Non placés: Sensation (Garnes), Marquéglise (M. Allemand), Proto (Bellhouse), Madame (M. Barat), La-Mitraille (Ch. Childs), Vixen (Stern), Blushing (Mac Gee), Presba-II (O'Neill). — 3/4 long., dead-heat pour la 2e place. — La-Danseuse (Conquistador et Gambilleno) est entraînée par W. Cunnington.

### CYCLISME

VELODROME DU PARC

La Roue d'Or de Bordeaux. — Cette épreuve sensationnelle, vraiment grandes motos, qui va mettre aux prises les trois meilleurs stayers du moment, va constituer la première rencontre de Sérès et de Linart, depuis le Championnat d'Europe, que gagna Sérès, mais lequel Linart n'assistait pas. C'est là un élément d'intérêt considérable pour la rencontre de ces deux rois du demi-fond. Et la lutte entre eux sera si acharnée, que Miquel aura vraiment fort à faire, pour peu qu'il prétende les mettre d'accord en les battant tous deux.

## LE TOUR DE FRANCE

**Le classement général**

Le classement général s'établit ainsi, après la troisième étape :

1er, Masson, Thys, Rossius, Gosthals, tous en 46 h. 17 m. 34 s.; 5e, Christophe, H. Heusghem, Barthélemy et Scieur, en 46 h. 34 m. 39 s.; 9e, H. Pélissier; 10e, Chassot; 11e, Bellenger; 12e, Jacquinot; 13e, Lambot; 14e, Masselis; 15e, L. Heusghem; 16e, Vandacle; 17e, Mottiat; 18e, Jussaret; 19e, Ibères; 20e, Botte; 21e, Pelletier; 22e, Tiberghien; 23e, Wynsdau; 24e, Anseuw; 25e, Steux; 26e, Ferrara; 27e, Coomans; 28e, Muller; 29e, Gerbaud; 30e, Amenc; 31e, Léonard; 32e, Normand.

Mottiat passe, on le voit, de la première place à la dix-septième, en raison de sa place de vingt et unième dans la troisième étape. Quant à Francis Pélissier, qui était cinquième du classement général, il a abandonné à Morlaix.

Le classement général des coureurs de 2e classe s'établit ainsi : 1er, Botte, en 48 h. 11 m. 33 s.; 2e, Pelletier, en 48 h. 22 m. 30 s.; 3e, Windsau, en 48 h. 58 m. 45 s.; 4e, Ferrara, en 49 h. 15 m. 54 s.; 5e, Muller, en 49 h. 39 m. 42 s.; 6e, Amenc, en 50 h. 55 m. 38 s.; 7e, Léonard, en 51 h. 15 m. 37 s.; 8e, Normand, en 51 h. 27 m. 19 s.; 9e, Janer; 10e, Coutte; 11e, Van Mol; 12e, Matheron.

Les deux frères Seilier, qui furent leaders de la catégorie, ont abandonné.

### BOXE

LE GALA DE L'AMERICAN-PARK

Les deux challengers officiels de France et de Belgique : Castaing et Devos, les deux scientifiques Routis et Gloria, Caby Favre contre Millet, Lipschitz contre Monchery, Edouard contre Masson, Fabrègue contre Mimba. Ce programme exceptionnel qui se déroulera, dès 8 h. 15 heures, dans la salle des fêtes de cet établissement et qui constitue l'une des plus intéressantes manifestations pugilistiques organisées dans notre ville, l'occasion étant chargée, il est prudent de retenir ses places.

### LAWN-TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

**Mlle Lenglen reste championne du monde**

Londres, 2 juillet. — L'excellente joueuse française Mlle Suzanne Lenglen a remporté hier, pour la seconde fois, à Wimbledon, le championnat du monde sur l'herbe.

Le match final qui l'opposait au challenger Mme Lambert Chambers, champion d'Angleterre, se disputa en présence de 20,000 spectateurs. Le roi et la reine d'Angleterre étaient présents.

Dès le début, Mlle Lenglen domina par la science de son jeu, son impétuosité, sa riposte foudroyante. Mme Lambert Chambers se reprit courageusement, et, au troisième set, les deux adversaires étaient à égalité, 30 partout. Mlle Lenglen se reprenait et, par ses croisés, ses cross, ses drives, déconcertait son adversaire, enlevant ce premier jeu par 4/3. Dans le troisième jeu, elle domina d'une classe son adversaire, qui est de vingt ans plus âgée qu'elle. Mlle Lenglen fous en véritable athlète, mais dans un style aussi alé qu'élégant. Elle déchaîna l'enthousiasme de la foule, et après le match le roi et la reine vinrent la féliciter.

La France possède incontestablement la meilleure joueuse de tennis du monde.

# BORDEAUX

## Le « Nouvelliste » a suspendu sa publication

En tête de son numéro portant la date du 1er juillet, notre confrère « Le Nouvelliste » annonce à ses lecteurs qu'il suspend sa publication.

« Aujourd'hui, ajoute-t-il, la hausse du papier-journal, qui coûtait avant la guerre aux environs de 28 fr. et qui se paie actuellement 350 fr. les 100 kilos, la hausse de la main-d'œuvre qui pour les ouvriers de l'imprimerie est passée progressivement de 9 fr. à 25 fr. et 26 fr. par jour, la hausse de toutes les matières premières et de toutes choses en général, hors de proportion avec le prix de vente du journal, nous obligent à suspendre notre publication. »

Nous adressons à notre confrère nos regrets les plus sincères pour une suspension qui est la conséquence de difficultés croissantes, difficultés dont la presse a souffert plus que toute autre industrie.

## Réunion du Syndicat des bouchers

**L'ordre du jour adopté est communiqué au maire**

Jeudi après-midi, à quatre heures, les membres du Syndicat des bouchers de la Gironde se sont réunis à leur siège social, rue du Pont-de-la-Mousque, afin d'examiner les causes de la hausse exagérée du prix de la viande de veau.

Plusieurs sociétaires ont pris la parole et des décisions ont été prises qui seront communiquées à M. Philippart, maire de Bordeaux, avant d'être rendues publiques.

Rappelons, du reste, que c'est sur le désir exprimé par le chef de la municipalité que les bouchers ont tenu la réunion de jeudi.

Une délégation a été nommée pour aller présenter au maire l'ordre du jour voté par l'assemblée, et qui a trait aux mesures à prendre pour obtenir le retour immédiat à la baisse du prix de la viande de veau.

## Notaire honoraire

Par décret du 20 juin courant, M. Albert Coste a été nommé notaire honoraire à Bordeaux.

Président de la Chambre des notaires pendant les hostilités, président du dernier Congrès des notaires de France, conseiller municipal de Gradignan, M. Albert Coste, dont il convient de rappeler le patriotique dévouement, est non seulement le collaborateur de nos Œuvres d'assistance bordelaises, et en particulier du Bureau de bienfaisance, mais aussi membre du Comité girondin de protection des orphelins de l'armée, où s'affirme sa compétence juridique dans les conseils donnés aux veuves de guerre.

## Thèse de doctorat

Un de nos sportifs bordelais bien connu, M. R. Loubatié, a soutenu, le mercredi 30 juin, à la Faculté de médecine, une thèse particulièrement brillante sur « le Rôle du Médecin dans l'Education physique et les Sports ». Aux félicitations, accompagnées de la mention « très bien », que le jury de thèse présidé par M. le doyen le docteur Sigalas, a chaleureusement adressées au jeune docteur, nous sommes heureux d'ajouter les nôtres. Ce premier travail d'un homme particulièrement désigné par son passé sportif, par ses résultats, par ses études, arrive à un moment choisi où l'éducation sportive devient la base d'une éducation nationale.

## Concours du Conservatoire

**Opéra, Opéra-Comique**

Voici les récompenses décernées par le jury, composé de M. Crocé-Spinelli, président, Mme Lucas, MM. de la Tombelle, Chauvet, Mauret-Lafage, Sterlin et Tony Bernard :

**Opéra.** — Hommes : Pas de prix.
1er accessit, M. Laaste.
Femmes : Pas de 1er prix.
2e prix à l'unanimité, Mlle Brouillet.
1er accessit, Mlle Lagueyte.

**Opéra-Comique.** — Hommes : Pas de prix.
1er accessit, M. Ruviella.
Femmes : 1er prix à l'unanimité, Mlle Le Maire.
Second prix, à l'unanimité, Mlle Dublanc.

## Chambre de commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce a été informée que M. Couve, attaché commercial de France au Brésil, sera de passage à Bordeaux le 3 juillet courant.

M. Couve recevra à la Bourse, ce même jour, dans l'après-midi, les commerçants et industriels ayant des communications à lui faire ou désirant obtenir des renseignements sur le marché brésilien.

## Un charpentier cambrioleur

**Il est arrêté et fait des aveux complets**

Les époux Chanteau, demeurant 6, rue Jules-Simon, à Talence, étant allés, le 28 mai dernier, à Gradignan, un inconnu en profita pour cambrioler leur habitation. Il était entré dans la place en passant par une fenêtre donnant sur la rue, qu'il avait fracturée. Il fouilla dans tous les meubles, en répandit le contenu sur le plancher, et se retira en emportant une somme assez importante en numéraire et divers bijoux, représentant une valeur de 5,000 francs environ.

A leur retour, les époux Chanteau constatèrent le vol dont ils venaient d'être victimes; ils déposèrent une plainte entre les mains du commissaire de police de Talence, et lui signalèrent qu'ils portaient leurs soupçons sur un charpentier, André D..., âgé de trente-six ans, demeurant en garni rue des Gants, à Bordeaux, qu'ils recevaient à dîner chez eux généralement tous les samedis.

La Sûreté de Bordeaux, mise au courant, opéra une perquisition dans la chambre du charpentier. Cette visite domiciliaire ne donna aucun résultat.

La brigade mobile, en la personne de M. Quérillac, commissaire, s'occupa de l'affaire, et ce magistrat, ayant longuement et habilement « cuisiné » André D..., obtint de lui des aveux complets.

Une nouvelle perquisition faite rue des Gants fit découvrir une pince-monseigneur et un gros tournevis; ce dernier instrument servit au charpentier pour forcer le contrevent de la maison de M. Chanteau.

André D... prétend avoir agi « bêtement », pour se procurer de quoi s'amuser à sa guise; à l'en croire, il aurait jeté les bijoux soustraits dans la Garonne.

Le charpentier, fils d'une honorable famille d'une petite commune du département, est père de deux enfants; il est en instance de divorce. On l'a envoyé au dépôt.

## Un enfant sous un auto-camion

Un grave accident s'est produit jeudi après-midi, à La Bastide.

Le jeune André Lajus, âgé de onze ans, demeurant avec ses parents, rue Bouthier, revenant de l'école, traversait la chaussée derrière une voiture. Malheureusement, un camion-auto qui allait en sens inverse tamponna le pauvre enfant, qui tomba sous le lourd véhicule.

André Lajus, grièvement blessé à la cage thoracique et aux jambes, fut transporté à l'hospice du cours de l'Argonne, où on le plaça salle 8.

Une enquête est ouverte pour l'établissement des responsabilités.

# *Au Palais*

## Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller DESBATS.

**UN COUP MANQUÉ**

A l'audience de vendredi matin, comparaît le navigateur Jacques Degert, trente et un ans, accusé de tentative de vol qualifié.

Pendant la nuit du 12 au 13 avril 1920, il s'est introduit par effraction dans la maison des époux Pineau, à la Croix-Rouge, commune de Lormont. M. Pineau fils ayant entendu du bruit provenant du bris d'un carreau, sauta à bas de son lit, s'arma d'un fusil et fit feu sur Degert, qu'il blessa légèrement à la main droite. Degert essaya inutilement de fuir. M. Pineau fils réussit à le rejoindre et, avec le concours de son père, à le maîtriser.

Degert nie toute intention criminelle : il prétend n'être entré chez les époux Pineau que dans le but d'y trouver un abri pour la nuit.

Requiert M. l'avocat général Dalesme; plaide, Me de Rozaven.

Sur verdict affirmatif, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, Jacques Degert est condamné à **cinq ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.**

# *Informations*

### Chemins de fer

MIDI. — La gare Bordeaux-Saint-Jean (P. V.) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le samedi 3 courant les expéditions destinées à l'Ouest-Etat, inscrites dans le groupe III, du n. 5,251 au n. 5,500. Les inscriptions des fûts vides seront appelées à leur tour par Brienne; les expéditions en futailles vins, huiles, etc., seront également acceptées par Brienne.

P.-O. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le samedi 3 juillet les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 34,001 BE à 35,000 BE pour le réseau P.-L.-M.; 38,501 BE à 39,000 BE pour le réseau de l'Est.

### Semaine du tourisme colonial

Dans un but de vulgarisation, le comité de la Semaine du Tourisme colonial a décidé que l'entrée de son exposition sur la terrasse du Jardin-Public serait gratuite à partir de ce jour, jusqu'au dimanche 4 juillet inclus, époque de la fermeture de la Semaine du Tourisme colonial. L'exposition est ouverte tous les jours, de 10 heures à midi, et de 3 à 7 heures du soir.

### Cours de vacances pour étudiants mobilisés

On nous écrit :

« M. Pierre Dignac, député de la Gironde, avait demandé à M. le ministre de l'instruction publique qu'il soit fait, comme l'an dernier, dans les Facultés, un cours de vacances en faveur des étudiants mobilisés pendant la guerre. Il vient de lui être répondu par la voie du « Journal officiel » : « L'organisation » des cours de vacances pour les étudiants mobilisés ne paraît pas présenter en 1920 la même utilité qu'en 1919. Il ne paraît pas oublier que cette organisation a été difficile; qu'elle a entraîné pour l'Etat une lourde dépense; qu'enfin le personnel, surmené et souvent insuffisant, y un légitime besoin de vacances. » *Cependant la question sera examinée à la rentrée et les groupes suffisants d'étudiants seront signalés des groupes suffisants d'étudiants.* »

Il est à désirer que notre Université, dont, comme tous les Français, nous apprécions le prodigieux dévouement, trouve une combinaison permettant, en ces temps où l'on réclame instamment un travail intensif en vue d'assurer le relèvement de la France, de ne pas priver, pendant trois longs mois, d'un enseignement réparateur, les étudiants qui ont fait vaillamment tout leur devoir pour la patrie. En particulier on espère que la Faculté de Bordeaux obtiendra de son personnel enseignant, toujours si porté de bienveillance pour les étudiants mobilisés, l'ouverture d'un dernier cours, ne fût-ce qu'en vacances, ce qui nous semble devoir sera successivement des sessions extraordinaires d'examens en août, septembre et octobre.

### Instruction des officiers de complément

Conférence au Cercle militaire le 3 juillet, à Bordeaux, par le chef d'escadrons de Barbeyrac, du 58e R. A. C. : « Pourquoi nous avons gagné la guerre. »

Séance d'équitation le 4 juillet, à Bordeaux. Réunion des officiers à 7 h. 30 au quartier Nansouty, rue de Bègles. MM. les officiers qui désirent y prendre part sont priés de se faire inscrire la veille au Cercle Militaire, ou de prévenir directement le colonel commandant le 58e régiment d'artillerie.

# *Communications*

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

ARRETS D'EAU. — Il sera fait, pendant la nuit du 2 au 3 juillet courant, de 20 heures du soir à 6 heures du matin, un arrêt d'eau dans le périmètre formé par les cours de la Somme et rue.

— Pendant la journée de samedi 3 courant, de 8 heures du matin à 18 heures du soir, sur la voie nord des Docks comprise entre le boulevard Godard et le quai Hubert-Prom (camp américain). Cet arrêt entraînera une dépression sur les conduites d'eau dans le quartier nord des Docks.

**SOCIETES ARTISTIQUES**

ETOILE ARTISTIQUE BORDELAISE. — Cette Société organise sa première excursion d'été le dimanche 4 juillet, dans le ravissant domaine de La Tresne. Départ à deux heures. Prix par personne, et 2 fr. pour les enfants au-dessous de 7 ans.

**ASSOCIATIONS DIVERSES**

SYNDICAT DE DEFENSE DES INTERETS DES QUARTIERS SIMIOT ET SAINT-NICOLAS. — Réunion générale samedi 3 juillet, à 8 h. 30, école des garçons, 30, rue Deyries.

**FETES DE QUARTIERS**

FETES DU 14 JUILLT (Arlac-François-de-Sourdis). — Réunion des habitants samedi 3 juillet, à 21 heures, 93, rue François-de-Sourdis.

SOCIETE DES FETES DU QUARTIER QUINTIN. — Assemblée générale samedi soir, à 8 heures précises, à l'établissement Fauthoux, chemin de Pessac, 101. — Ordre du jour : Fête nationale du 14 Juillet; appel aux forains et à un manège.

**SOCIETES SPORTIVES**

SECTION BURDIGALIENNE. — Samedi 3 juillet, à 18 heures, réunion au bar Viard, de tous les membres pratiquant l'athlétisme. Questions importantes.


LIQUEUR CORDIAL-MEDOC


# A LA FOIRE DE BORDEAUX

**STAND DES ALLIES**

On peut admirer au Stand **LUC COURT** un superbe **coupé limousine** dernier cri, ainsi qu'une **camionnette** avec démarreur et éclairage électriques.

**LES AUTOMOBILES ZEDEL**

Les visiteurs de la Foire ont tous admiré la ligne, le fini et le confort de la torpédo Zédel 13 HP. Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que la maison Zédel va exposer pour la fin de la Foire sa limousine à conduite intérieure, de grand luxe, également de 13 HP. Cette voiture, dont le châssis a les qualités d'endurance de toutes les Zédel, est d'une perfection absolue dans tous ses détails. Rappelons, en terminant, que la Société peut livrer des voitures toutes carrossées immédiatement.

## La Société de l'auto-injecteur M.M.

nous prie de rappeler qu'elle donne satisfaction aux commandes d'après leur numéro d'inscription.

L'important stock de cette Société s'étant rapidement épuisé, nous engageons nos lecteurs à se faire inscrire d'urgence à la foire de Bordeaux, bâtiment E, stand 21, s'ils veulent encaisser, sans trop attendre, les milliers de francs d'économie que représente l'usage de ce merveilleux appareil sur n'importe quel moteur à explosions (voitures, canots, camions, tracteurs agricoles, etc.).

L'AUTO-INJECTEUR M. M. provoque dans l'emploi des moteurs à essence une révolution économique analogue (quoique plus importante encore) à celle que détermina autrefois l'apparition des « becs ou manchons » spéciaux dans l'emploi du gaz d'éclairage.

Avec une augmentation de puissance très sensible, il réalise, en effet, une économie d'essence allant jusqu'à 40 %, et un décrassage interne total qui supprime les énormes frais du nettoyage périodique.

## Un grand stand

La **Société générale du coton industriel** a réuni à la Foire de Bordeaux, **bâtiment D, comptoir T**, une collection du plus haut intérêt de ses diverses spécialités en **Ouates-Cotons** et produits de **pansement** fabriqués dans ses importantes usines de **Thaon-les-Vosges, Beuvry**, etc.

Parmi les objets exposés, une spécialité :

**LE COTON « PROTECTA »,**

d'une hydrophilie et d'une blancheur parfaites, présenté dans un étui spécial, breveté, marque un progrès considérable sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Toute la collection des **Cotons hydrophiles, Cotons cardés, Ouate de santé**, par son homogénéité et sa fabrication supérieure, place la **Société générale du coton industriel** hors de pair. Son activité ne se borne pas aux seuls produits de pansements; de ses fabriques modernes sortent des **Ouates glacées** qui sont inégalables et la palette complète des **Ouates teintées** de toute la gamme infinie des couleurs montre la diversité et l'harmonie parfaite de tout ce que peut fabriquer la **Société générale du coton industriel. Rayon : Ouates et Pansements, à Paris**, 22, rue de l'Arcade, 8me.

# *Chronique Théâtrale*

**GRAND-THEATRE**

Vendredi, à 8 h. 30, « le Maître de Forges », de Georges Ohnet.

Samedi, à 8 h. 30, irrévocablement dernière représentation de « l'Aiglon », d'Edmond Rostand, de l'Académie française, avec le concours de la troupe complète du théâtre de la Porte-Saint-Martin, de Paris. Dimanche, en matinée et en soirée, et lundi, en soirée, trois dernières représentations de « Cyrano de Bergerac », d'Edmond Rostand. Locations ouvertes.

**APOLLO-THEATRE**

Tous les soirs, « la Petite Fonctionnaire », la spirituelle et amusante comédie de M. Alfred Capus, avec Suzanne Goldstein, qui prête au personnage de Suzanne, sa grâce mutine, sa verve et son inépuisable talent, et Gaillaux, le grand artiste qui apporte dans la composition du rôle du Vicomte une finesse et un art exquis. — Dimanche, matinée.

**BOUFFES-CASINO D'ETE**

« Moins veuve que Joyeuse », jouée tous les soirs à ciel ouvert, est une parodie piquante de la Veuve joyeuse. Interprétation choisie, l'attraction Natta et de gracieux ballets ajoutent à l'agrément de ces trois actes, dont le modernisme amusant n'est pas la moindre qualité. Trois heures de spectacle gai qui s'impose aux fervents d'ironie et savoureuse gaieté. Dim., matinée.

**TRIANON**

Les débuts de la Bella Viviana dans la revue : « Non, sans blague ! », ont obtenu le succès le plus flatteur et le plus mérité. D'une beauté éclatante, comédienne exporte et robuste à la voix pleine, la belle Viviana a réuni tous les suffrages. Vendredi, gala. Grande scène nouvelle : la méthode Carpentier, grand match entre Janette Denorber et A. Tilloze. Encore un succès ! Le 5 juillet, grand gala italien en l'honneur de la marine marchande. Location ouverte à Trianon.

**CASINO DES QUINCONCES**

Aimez-vous la gaieté, l'esprit des costumes et le luxe des décors, Aimez-vous la fraîcheur et l'accueil agréable du nouveau cadre ? Allez au Casino des Quinconces voir la splendide revue « Eh bien, dansons ! » Aujourd'hui, soirée de gala, avec le concours des trompes de musique, de M. Brasmen, qui se feront entendre dans le jardin pendant les entr'actes. Demain samedi, en soirée de grand gala, début sensationnel du plus beau numéro de l'époque : la Loïe Fuller et ses 9 danseuses anglaises. Des fleurs seront offertes aux dames. Location ouverte.

**SCALA-THEATRE**

« La Folle Escapade » termina dimanche soir son heureuse carrière, interprétée par tous ses créateurs à Bordeaux : Mmes Alice Gillet, Dangel, Gony; MM. Demay, Laroche, Millou, Verlaine. Dimanche, dernière matinée. On loue sans frais.

**ALHAMBRA-THEATRE**

Succès de la jolie et aimable fantaisie : « Tête à Tête », interprétée avec grâce et esprit et très agréablement mise en scène. Succès aussi de « Dulcueve », que le public vient applaudir nombreux avant son départ.

**ALCAZAR**

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juillet, adieux de la troupe dans un spectacle sensationnel, composé de 4 pièces du Grand Guignol. Le 8 juillet, ouverture de la saison du Ciné-Music-Hall, spectacle populaire, les meilleurs films et les meilleurs numéros.

**AMERICAN-PARK**

Patinage, thé-tango, dancing, cinéma en plein air. Location pour les grands matches de boxe de dimanche, ouverte aux Cafés de la Paix et du Commerce.

**OLYMPIA-CINEMA-PALACE**

Encore du nouveau. — Samedi, en soirée : « L'Or maudit », drame; « la Conquête d'un Cœur », comédie; « Impéria », 7e épisode des exploits du docteur Master); « Actualités », etc. Location : Téléphone 13-38.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi, Martyre (fin). Impéria. Attract. Soub et Sens.


LA REGENCE RESTAURANT de 1er ordre
1, r. Piliers-de-Tutelle, près Grand-Théâtre


**SPECTACLES du 2 juillet**

GRAND-THEATRE. — 8 h. 30 : Le Maître de Forges.
APOLLO. — 8 h. 30 : La Petite Fonctionnaire.
BOUFFES-CASINO D'ETE. — 8 h. 30 : Moins Veuve que Joyeuse.
TRIANON. — 8 h. 30 : Non, sans blague ! rev.
SCALA. — 8 h. 30 : La Folle Escapade.
CASINO DES QUINCONCES. — 5 h. : Concert-Promenade; 8 h. 30 : Eh bien, dansons ! rev.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « Tête à Tête » et Dulcueve.
ALHAMBRA-DANC. : Apéritifs-concerts dansants, jardin. Entrée gratuite. 6 h.-20 : Bal Gala.
AMERICAN-PARK : Patinage, Bal, Cinéma.
SKATING-PALACE. — 8 h. 30 : Patinage et bal


Grande Boucherie de Bordeaux
Approvisionnement de VEAUX extra
La viande de VEAU la meilleur marché.
Comparez qualité et prix à nos Etalages.

La BAISSE
*Qui avait été enrayée pendant les premiers jours de la semaine par l'arrêt dans les expéditions, est de nouveau reprise par*
Les Etablissements G. THÉNOT
49, rue Sainte-Catherine, et succursales
Pot-au-Feu depuis 2 fr. le 1/2 kilo.
VEAU, depuis 2 fr. 50. — Filets 3 fr. 95.
MOUTON extra de la Nouvelle-Zélande : Gigots et Côtes, 3 fr. 90; Ragoût, 1 fr. 95.


## Stand du « Porto Sphinx »

En visitant officiellement la Foire de Bordeaux, M. Albert SARRAUT, ministre des colonies, a fait l'honneur à la direction des Etablissements du **« PORTO-SPHINX »** de s'arrêter à leur Stand, si délicieusement aménagé, dans la Galerie « FOCH ».

M. FOUCHÉ, l'un des chefs de cette Firme, s'est permis de rappeler à M. Albert SARRAUT que le **« PORTO-SPHINX »** n'était pas pour lui une nouveauté, ayant déjà eu l'occasion de le déguster, à différentes reprises, dans les Salons de l'Exportateur Français, à PARIS.

Le **« PORTO-SPHINX »** s'affirme, de jour en jour, tant en France qu'à l'étranger, comme la Grande Marque à la mode, et il n'est plus rare de le trouver sur les tables de nos Grandes Maisons, ainsi que sur celles de tous les Etablissements soucieux de donner aux consommateurs un produit rigoureusement d'origine.

Au banquet offert à M. Albert SARRAUT par la Municipalité de Bordeaux, le **« PORTO-SPHINX »** a remporté de nouveaux succès auprès de tous les convives, qui se plaisaient à vanter les qualités remarquables du **« PORTO-SPHINX »**.

**Direction générale pour la France et l'exportation, 27, cours Balguerie, BORDEAUX. — Téléphone : 50.28.**


25 GROUPES MARINS AURENTY
Moteurs « BALLOT » disponibles
Modèle exposé stand « Bougies L'AS »
Allée Sud, Bâtiment E, Comptoir I


**LA SOCIETE ANONYME**

## Cie Industrielle Franco-Américaine

187, boulevard Président-Wilson, Bordeaux, présente pour la première fois en France (galerie des Alliés, stand 23) l'automobile électrique « MILBURN », très répandue à New-York et à Londres.

C'est une voiture légère, à conduite intérieure, 5 places, ne consommant que 16,000 watts pour un rayon d'action moyen de 140 kilomètres, grâce aux accumulateurs perfectionnés de la « PHILADELPHIA STORAGE BATTERY ».

La carrosserie, d'un luxe et d'un confort tout à fait modernes; l'absence de tout bruit et de toute odeur, sa souplesse extrême, sa facilité de conduite, en font la voiture de ville idéale aussi bien pour les sportsmen et les dames que pour les gens d'affaires, les médecins, etc.

L'argument final qui fera adopter irrésistiblement la **« Milburn »**, c'est qu'elle ne dépense, en force motrice, que 3 à 12 fr. aux 100 kilomètres, suivant localités.

La **« Compagnie Industrielle Franco-Américaine »** présente aussi une voiture de tourisme à essence ALSACE 1920 spécialement étudiée pour l'Europe par d'éminents ingénieurs américains. Cette automobile, carrosserie torpédo 5 à 7 places, d'une ligne impeccable et gracieuse, résume les plus récents perfectionnements.

Catalogue à disposition sur demande.
Ne manquez pas de visiter ce Stand.


TRICAL
Tous les jours, **dégustation gratuite du TRICAL**, de 3 heures à 6 heures, comptoir L, allées du Commerce.


# FINANCES -- COMMERCE -- MARINE

## BOURSE DE PARIS

**BULLETIN FINANCIER**

du 1er juillet

Tendance indécise et plus faible en coulisse qu'au parquet. Les changes se sont à nouveau détendus. Rentes françaises activement traitées. Les banques font preuve de résistance ainsi que les industrielles françaises. Produits chimiques en progrès. En navigation la Transatlantique gagne du terrain. Rio soutenu. Dattes en avance. En coulisse, la De Beers est plus lourde, ainsi que les Mines d'or. Pétroles irréguliers. Le départ de Krassine fait mauvaise impression au groupe des Russes, qui se replient sensiblement. Mexicaines résistantes. Coloniales bien traitées.

**MARCHE OFFICIEL**

FONDS D'ETAT. — 5 1/2 % libéré, 101 70; 5 1/2 % non libéré, 101 80; 5 %, 88 30; 4 % 1917, 71 10; 4 % 1918 libéré, 71 80; 3 %, 58 30; 3 % amortissable (ex-coupon), 68 75; Obligations 4 % (Ch. fer Etat), 318; Crédit National 5 % 455; Annam, Tonkin 3 1/2 1896 53; Madagascar 2 1/2 % 1897, 54 75; 3 % 1903-1905, 66; Afrique Occidentale française 3 % 335; Tunis 3 % 1892, 256; Maroc 4 % 1911, 410; Argentine 4 % 1896, 96 50; 5 % or 1907, 77; 5 % or 